

Le ministre de la Défense nationale, dans le discours qu'il a prononcé il y a deux jours, a déclaré, et à bon droit, qu'il assumait l'entière responsabilité de ce qui se passe dans son ministère. C'était la première fois qu'un ministre ou un porte-parole du Gouvernement parlait ainsi depuis le dépôt du rapport Currie. Les autres déclarations que nous avons entendues visaient toutes à nier la responsabilité du Gouvernement.

Maintenant que le ministre a reconnu sa responsabilité, tout le cabinet doit, en vertu du principe de la responsabilité collective, assumer la responsabilité de ce qui s'est passé. En maintenant le ministre dans ses fonctions, le Gouvernement partage avec lui, et dans la même mesure, l'entière responsabilité de la situation.

Quant aux députés libéraux qui constituent la majorité à la Chambre, je tiens à leur dire qu'en maintenant en place un Gouvernement qui partage l'entière responsabilité de ce qui s'est passé, ils partagent à leur tour cette responsabilité avec le Gouvernement.

Le discours que le ministre de la Défense nationale a prononcé il y a deux jours constituait une tentative intéressante, mais pas trop impressionnante, en vue de donner une explication satisfaisante du rapport, des vœux et des critiques qu'il renferme, des faits qu'il met en lumière.

Il ne s'est pas servi d'un petit pinceau. Quelqu'un qui n'aurait pas été au courant de l'histoire, qui n'aurait rien connu de l'affaire avant de pénétrer à la Chambre, aurait cru qu'il fallait féliciter le ministre et lui manifester de la reconnaissance parce que les choses n'étaient pas pires qu'elles l'étaient.

**Une voix:** C'est certain.

**M. Fleming:** Je puis assurer aux honorables vis-à-vis que les tentatives que les ministres et les partisans du Gouvernement ont faites cette semaine au cours du débat en vue d'attaquer le rapport Currie, non pas directement mais plutôt insidieusement, n'auront pas pour résultat de discréditer M. Currie ni le rapport qu'il a rédigé, rapport dont la rédaction a rendu un très grand service à la population du pays. Oui, toute tentative d'éliminer les chevaux du rapport ne fera que nous rappeler, comme nous l'a appris le ministre de la Défense nationale, que c'est précisément là un des points que le sous-ministre de la Défense nationale a discutés avec M. Currie et lui a demandé de retrancher du rapport avant de le présenter au Gouvernement. M. Currie n'en a pas moins affirmé que des chevaux ont été inscrits sur les bordereaux de paye sous le nom d'ouvriers fictifs.

**Une voix:** Hennissements.

**M. Fleming:** M. Currie en fait foi et je crois qu'il nous faudra plus que les dépositions que le Gouvernement a obtenues d'un condamné purgeant actuellement une peine au pénitencier pour nous convaincre que M. Currie avait tort quand il a fait ces assertions auxquelles il n'a pas voulu déroger.

**M. Fraser:** Le Gouvernement est dans de beaux draps.

**Une voix:** Vous êtes dans de beaux draps actuellement.

**M. Fleming:** Il ne servira à rien, monsieur l'Orateur, de réduire la longue liste des actes répréhensibles et scandaleux que le rapport révèle, en plus de l'affaire des chevaux. Les points faibles du ministère de la Défense nationale, que signale le rapport, sont résumés par M. Currie dans les expressions suivantes. Je cite les paroles mêmes de celui-ci: "fléchissement général des méthodes d'administration", "surveillance trop large", "discipline peu sévère et présence d'un personnel malhonnête", "la rencontre de ces trois facteurs était désastreuse", "un relâchement fondamental", "désordre des registres de comptabilité", "grave fléchissement dans le domaine de la sécurité". Ce sont là les choses que le Gouvernement nous invite et invite la population du pays à passer sous silence et à juger de peu d'importance?

Monsieur l'Orateur, il en faudra bien davantage pour donner satisfaction à la conscience de la population du pays, en face de ces révélations faites par un enquêteur d'une très grande compétence, que le genre d'explications que nous ont fournies les ministres. Ne l'oublions pas, il y a eu de nombreux avertissements. Mais à l'origine de toute cette enquête il y a... une lettre anonyme, ce qui n'empêche pas M. Currie de s'être donné beaucoup de mal pour montrer que les avertissements préalables n'avaient pas manqué. Voici ce qu'il a dit, ainsi qu'en témoigne la page 846 du hansard.

Il faut avouer que les avertissements n'avaient pas manqué au sein du ministère de la Défense nationale. Le vérificateur en chef du ministère s'était acquitté de ses fonctions consciencieusement. Il avait signalé à maintes reprises des situations peu satisfaisantes. C'est ce qui ressort nettement de l'appendice B qui résume ces constatations depuis plusieurs années. Dans chacun de ces cas le sous-ministre avait chargé le quartier-maître général de faire enquête et rapport. Mais l'absence d'une intervention suffisante à cet échelon avait causé une détérioration progressive de la situation. Sans compter que les rapports retardaient beaucoup trop longtemps, les dossiers indiquent que ces vérifications successives signalaient un état de choses aussi grave que les précédents et parfois même plus grave. Et la ronde continuait.